

2026-1958
2026-05-29

FRUITONE® N

Régulateur de croissance des plantes pour éclaircir les pommes et enrayer leur chute prématurée. Aussi employé pour l'éclaircissage des pommets ornementales.

COMMERCIAL
SOLIDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 14630
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Acide 1-naphtalène acétique
(présent sous forme de sel de sodium)
..... 3,1 %

CONTENU NET : 567 grammes

AMVAC Chemical Corporation
15440 Laguna Canyon Road, Suite 100
Irvine, CA 92618

United Agri Products
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G3 Canada

Fabriqué aux États-Unis

Établ. EPA N° 5481-CA-1

Téléphone en cas d'urgence, 24 heures sur 24 :
CHEMTREC 1-800-424-9300 - AMVAC 1-323-264-3910

MODE D'EMPLOI

CHUTE PRÉMATURÉE : S'assurer de terminer les applications à temps pour que le produit soit efficace avant que la chute prématurée des pommes ne commence. Par temps chaud, FRUITONE N devient habituellement efficace après un ou deux jours sur les variétés d'été ainsi que sur les variétés hâtives d'automne. Quand les températures sont plus fraîches, une période légèrement plus longue est nécessaire pour des variétés plus tardives. Un feuillage sain, exempt de mites et de dommages causés par le gel, est nécessaire pour que ce produit soit efficace. Si possible, pulvériser lorsque la température est de 21°C ou plus. Bien mouiller le feuillage et les fruits avec la bouillie. Consulter les autorités locales quant au volume à utiliser avec des pulvérisateurs à vitesse.

Pour les variétés d'été telles que Yellow Transparent et Wealthy, pulvériser dès que les premiers fruits sains et intacts commencent à tomber. Habituellement, l'efficacité de ce produit dure plus longtemps lorsqu'il fait chaud. Pour les variétés d'été, une demi-concentration (5 ppm) peut être efficace, surtout par temps chaud. Avec une variété comme la McIntosh, appliquer 10 ppm dès que les premiers fruits sains et intacts commencent à tomber. Si la superficie traitée n'est pas toute récoltée dans les 7 à 10 jours qui suivent le premier traitement, on suggère d'effectuer une deuxième application sur les fruits non cueillis 5 à 6 jours après le premier traitement. Avec des variétés plus tardives telles que Baldwin et Red Delicious, une seule application d'une bouillie à 10 ppm lorsque les premiers fruits sains et intacts commencent à tomber est habituellement suffisante. En Colombie-Britannique, utiliser 20 ppm. Contacter les autorités locales pour obtenir plus de renseignements concernant le produit.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer ce produit durant une période de calme plat ou quand le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet au-delà des végétaux à traiter. A l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

NE PAS appliquer par voie aérienne

2026-1958
2026-05-29

Zones tampons :

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE pour l'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des habitats terrestres :
Pulvérisateur pneumatique	Pommiers, poiriers	4
Pulvérisateur pneumatique	Pometiers ornementaux	2

Important : FRUITONE N empêche la chute des fruits mais n'affecte pas leur mûrissement normal. Les fruits doivent être cueillis au bon stade de maturité même si ce produit pseudo-hormonal est encore efficace pour prévenir la chute excessive des fruits. Ne pas faire plus de 2 traitements et ne pas traiter dans les 5 jours qui précèdent la récolte.

ÉCLAIRCISSEMENT CHIMIQUE : FRUITONE N ne devrait pas être utilisé sur des variétés hâtives comme Yellow Transparent, Early Williams Red et Oldenburg, car des dommages sérieux ou un suréclaircissement peuvent se produire. Pour des variétés plus tardives d'automne comme Red Delicious, Golden Delicious et Rome, l'application devrait se faire dans les 14 à 18 jours qui suivent la pleine floraison. À cause des grandes variations qui existent dans les variétés, les conditions climatiques, la vigueur des arbres et la nouaison des fruits, les taux utilisés peuvent varier entre 5 et 20 ppm. Quant aux taux à utiliser pour une variété spécifique et une région donnée, contacter un spécialiste local en pomologie. 114 grammes de FRUITONE N donnent approximativement 10 ppm d'acide naphthalène acétique dans 350 litres d'eau.

ÉCLAIRCISSEMENT DES FRUITS DANS LES POMMETIERS ORNEMENTAUX : On utilise le produit uniquement comme un élément d'un programme de lutte intégrée pour supprimer la pyrale de la pomme en Colombie-

Britannique. Une bouillie à 20 ppm (228 grammes dans 350 litres d'eau) devrait être appliquée, mais uniquement par des employés municipaux ou des opérateurs antiparasitaires autorisés. Ne jamais pulvériser ce produit d'une manière qui exposerait des travailleurs ou d'autres personnes directement ou indirectement (par la dérive). La zone à traiter doit être évacuée par les personnes non protégées. Effectuer un seul traitement cinq (5) jours après la pleine floraison.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Suivre la réglementation provinciale en ce qui concerne tout nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS : Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la dérive de la pulvérisation vers d'autres cultures. Ne pas réutiliser l'équipement de pulvérisation à d'autres fins à moins qu'il n'ait d'abord été parfaitement nettoyé. Ne pas contaminer les sources d'eau servant à l'irrigation ou à des usages domestiques. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Attendre que les résidus aient séché avant de revenir dans les zones traitées. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique
MODE D'EMPLOI.

Il faut éviter toute pulvérisation hors cible ou dérive qui pourrait atteindre des habitats vulnérables. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle vers des zones terrestres sensibles comme des régions boisées, plantations brise-vent, terres à bois, haies, arbustes et talus de fossés à végétation, ou bien vers des habitats aquatiques sensibles comme des marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, ruisseaux, réservoirs et terres humides. Ne pas contaminer ces systèmes par une application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.